

AVERMES : Inauguration de la rue de laïcité



Samedi 4 décembre une rue de la Laïcité a été inaugurée à AVERMES.

Tout d'abord, Alain Denizot, maire d'Avermes, Didier Boudonnat, président de la FAL, et Michel Dupont, président de l'Observatoire de la laïcité de l'Allier, ont dévoilé la plaque du nom de la rue.

Ensuite, Place de la Laïcité, le maire a rappelé les valeurs de la laïcité ; « La loi du 9 décembre 1905 a instauré la séparation des églises et de l'Etat, garantissant à la fois la neutralité des services publics et le respect des croyances de chacun. Un État laïque n'impose et n'interdit aucune religion. Il reconnaît la liberté de culte, comme le droit de les récuser tous.

La loi 1905 permet « le vivre ensemble » et non le vivre en communautés. Au communautarisme qui enferme, la laïcité oppose un humanisme qui libère. La laïcité, ce n'est pas une conviction, c'est le droit d'avoir une conviction, une croyance, dans la mesure où celle-ci respecte l'ordre public ».

De nombreux conseillers municipaux et représentants d'associations ont participé à cette manifestation qui s'est terminée par le verre de l'amitié.

